

## BILAN TRIMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX RÉSULTATS À FIN DÉCEMBRE 2024

**Avertissement:** les statistiques sur la construction de locaux sont établies en date d'enregistrement, contrairement aux statistiques sur la construction de logements, établies en date réelle. Compte tenu des délais entre la survenue d'un événement et son enregistrement, les évolutions observées peuvent concerner des projets mis en œuvre plusieurs mois auparavant (cf. SDES, Stat Info N°702 – janvier 2025)

### LOCAUX AUTORISÉS

**A**u cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024, un peu plus de 782 000 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été autorisés en Grand Est, chiffre stable par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023, mais en repli de 3 % par rapport au cumul trimestriel à fin septembre 2024. Toutefois, comparées à la moyenne décennale des cumuls trimestriels au 4<sup>ème</sup> trimestre, les surfaces autorisées à fin décembre sont en hausse de 7 %. Au niveau national, les autorisations de locaux sont en hausse de 3 % par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023. À l'échelle départementale, parmi les dix départements de la région, la moitié enregistre une croissance du cumul trimestriel, allant de 18 % dans la Meuse à 110 % en Moselle. Les autorisations sont également en hausse en Meurthe-et-Moselle, dans le Haut-Rhin et les Vosges. Le Bas-Rhin, qui concentre 16 % des surfaces autorisées de la région, connaît

une forte baisse (-30 %). En cumul annuel, sur l'ensemble de l'année 2024, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels atteignent plus de 2,8 millions de m<sup>2</sup> dans le Grand Est, soit un recul de 16 % par rapport à l'année précédente. Comparées à la moyenne décennale des cumuls annuels en fin d'année, les autorisations de construction sont en baisse de 5 %. Au niveau national le cumul 2024 est stable par rapport à celui de 2023.

Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, le Bas-Rhin, qui concentre 21 % des surfaces de locaux autorisés, enregistre un recul de 23 % du cumul 2024. En revanche, la Moselle et le Haut-Rhin, avec respectivement 19 % et 15 % des surfaces autorisées régionales, affichent une hausse de 120 % et 22 %.

### Évolution des surfaces de locaux autorisés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux autorisés	Octobre - Décembre 2024		12 derniers mois (Janvier 2024 à Décembre 2024)	
	cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*
Ardennes	14 000	-66	125 000	20
Aube	38 000	-28	157 000	-25
Marne	84 000	-55	302 000	-55
Haute-Marne	16 000	-30	49 000	-23
Meurthe-et-Moselle	95 000	31	269 000	-15
Meuse	37 000	18	180 000	120
Moselle	181 000	110	524 000	-20
Bas-Rhin	127 000	-30	599 000	-23
Haut-Rhin	64 000	68	415 000	22
Vosges	42 000	85	208 000	37
<b>Région Grand Est</b>	<b>782 000</b>	<b>0</b>	<b>2 827 000</b>	<b>-16</b>
<b>France entière</b>	<b>10 008 000</b>	<b>3</b>	<b>37 554 000</b>	<b>0</b>

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

\*comparaison avec la même période de l'année précédente

## LOCAUX COMMENCÉS

Dans la région Grand Est, 385 000 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été mis en chantier au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024, soit un repli de 42 % par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023. Comparé au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, le cumul trimestriel des surfaces commencées est aussi en forte baisse (-15 %). Il est également inférieur de 20 % à la moyenne décennale des cumuls au même trimestre. Au niveau national, le cumul trimestriel des surfaces de locaux commencés est en repli de 15 % à fin décembre 2024 par rapport à fin décembre 2023.

Parmi les départements les plus actifs en matière de construction de locaux, le Bas-Rhin et la Moselle enregistrent une baisse de 56 % et 54 % respectivement. Ensemble, ces deux départements représentent 44 % des

surfaces de locaux commencés dans la région. Dans les autres départements, le cumul trimestriel des ouvertures de chantier varie de -67 % dans l'Aube à +256 % dans la Meuse, où le volume atteint exceptionnellement 10 % des surfaces régionales au dernier trimestre 2024.

Sur l'ensemble de l'année 2024, la baisse des surfaces de locaux commencés dans la région est de 21 % par rapport à l'année 2023 et touche durement les départements les plus pourvoyeurs de locaux. Ainsi, le Bas-Rhin, la Moselle et la Marne, qui concentrent 59 % des surfaces commencées régionales, affichent respectivement des replis de 36 %, 29 % et 7 %. Dans les autres départements, les mises en chantier varient de -31 % dans le Haut-Rhin à +113 % dans la Meuse. Au niveau national, le recul du cumul 2024 reste élevé (-11 %).

### Évolution des surfaces de locaux commencés dans les départements du Grand Est

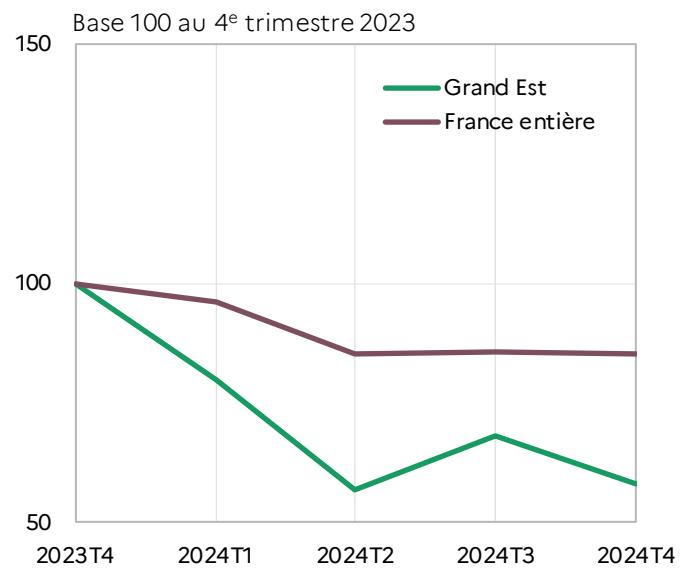
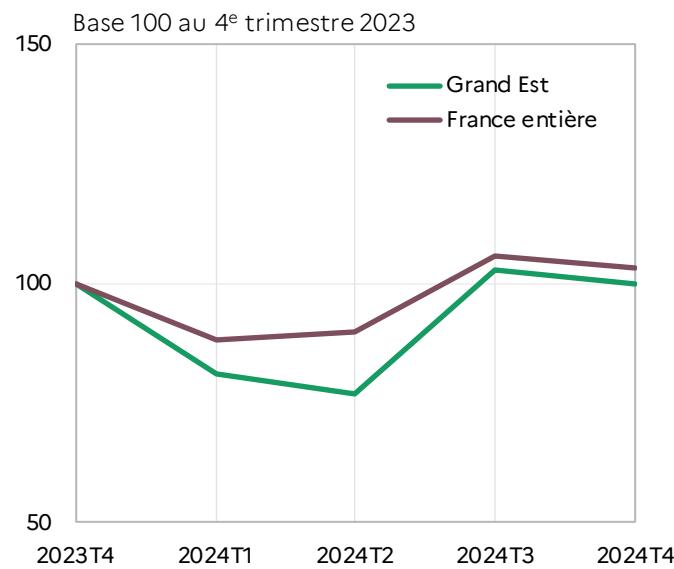
Surface de plancher des locaux commencés	Octobre - Décembre 2024		12 derniers mois (Janvier 24 à Décembre 24)	
	cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%) <sup>*</sup>	cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%) <sup>*</sup>
Ardennes	17 000	-50	55 000	-28
Aube	20 000	-67	144 000	25
Marne	49 000	-2	262 000	-7
Haute-Marne	5 000	-35	28 000	-14
Meurthe-et-Moselle	36 000	5	142 000	-9
Meuse	37 000	256	102 000	113
Moselle	53 000	-54	226 000	-29
Bas-Rhin	117 000	-56	539 000	-36
Haut-Rhin	31 000	-31	165 000	-31
Vosges	21 000	-46	85 000	-30
<b>Grand Est</b>	<b>386 000</b>	<b>-42</b>	<b>1 748 000</b>	<b>-21</b>
<b>France entière</b>	<b>4 841 000</b>	<b>-15</b>	<b>20 024 000</b>	<b>-11</b>

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

\*comparaison avec la même période de l'année précédente

### Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés dans le Grand Est

### Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés dans le Grand Est



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## TYPE DE LOCAUX

Par type d'activité, la stabilité des locaux autorisés au 4ème trimestre 2024 masque des évolutions variées selon les secteurs. Les hébergements hôteliers et les locaux industriels connaissent une forte augmentation, respectivement de 63 % et 61 %, tandis que les locaux d'exploitation agricole ou forestière et les locaux commerciaux enregistrent une baisse significative de 37 % et 36 %. Dans les autres secteurs, les surfaces autorisées varient de +9 % pour l'artisanat à +19 % pour les bureaux. En termes de volume, avec plus de 230 000 m<sup>2</sup> représentant 30 % des surfaces autorisées de la région, les entrepôts arrivent en tête des secteurs d'activité.

Pour les locaux commencés, hormis la hausse des héber-

gements hôteliers (+56 %), tous les secteurs sont orientés à la baisse. La décroissance varie de -15 % pour le secteur agricole à -64 % pour les entrepôts.

En cumul annuel, à l'exception des autorisations de locaux industriels qui restent stables, tous les autres secteurs d'activité sont en baisse, notamment les entrepôts (-31 %), les locaux commerciaux (-20 %) ainsi que les bureaux et l'artisanat (-18 %). Pour les mises en chantiers, le recul du cumul annuel touche l'ensemble des secteurs à l'exception des hébergements hôteliers (+1 %). Dans les autres secteurs, le repli varie de -6 % pour les locaux commerciaux à -38 % pour les locaux industriels.

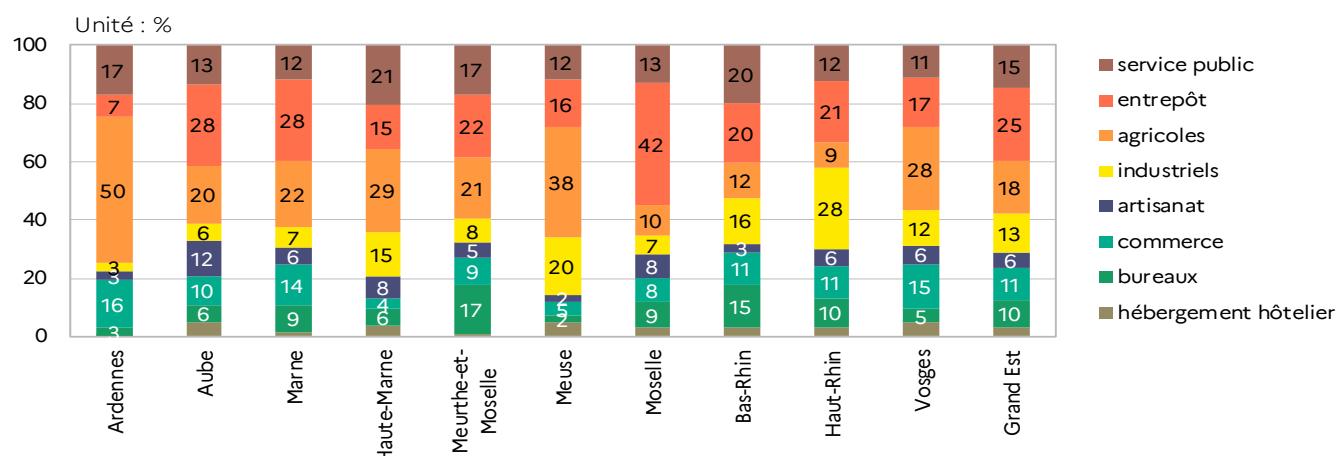
### Évolution des surfaces par type de locaux

Surface de plancher par type de locaux	Octobre - Décembre 2024			12 derniers mois (Janv 24 à Déc 24)		
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%)*		Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
<b>Locaux autorisés</b>	<b>782 000</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2 827 000</b>	<b>-16</b>	<b>0</b>
Hébergement hôtelier	23 000	63	17	82 000	-5	2
Bureaux	87 000	19	-4	277 000	-18	-9
Commerce	71 000	-36	-4	303 000	-20	-4
Artisanat	38 000	9	-23	157 000	-18	-10
Industrie	113 000	61	49	371 000	0	4
Exploitation agricole ou forestière	113 000	-37	6	520 000	-2	8
Entrepôt	233 000	12	-9	700 000	-31	-4
Service public ou d'intérêt collectif	104 000	10	2	418 000	-11	5
<b>Locaux commencés</b>	<b>386 000</b>	<b>-42</b>	<b>-15</b>	<b>1 748 000</b>	<b>-21</b>	<b>-11</b>
Hébergement hôtelier	18 000	56	70	45 000	1	-17
Bureaux	43 000	-33	-18	167 000	-32	-20
Commerce	48 000	-32	9	214 000	-6	-1
Artisanat	20 000	-29	-12	77 000	-35	-9
Industrie	39 000	-57	-24	221 000	-38	-7
Exploitation agricole ou forestière	71 000	-15	-1	259 000	-17	-6
Entrepôt	78 000	-64	-34	480 000	-14	-20
Service public ou d'intérêt collectif	69 000	-30	-10	283 000	-22	-4

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

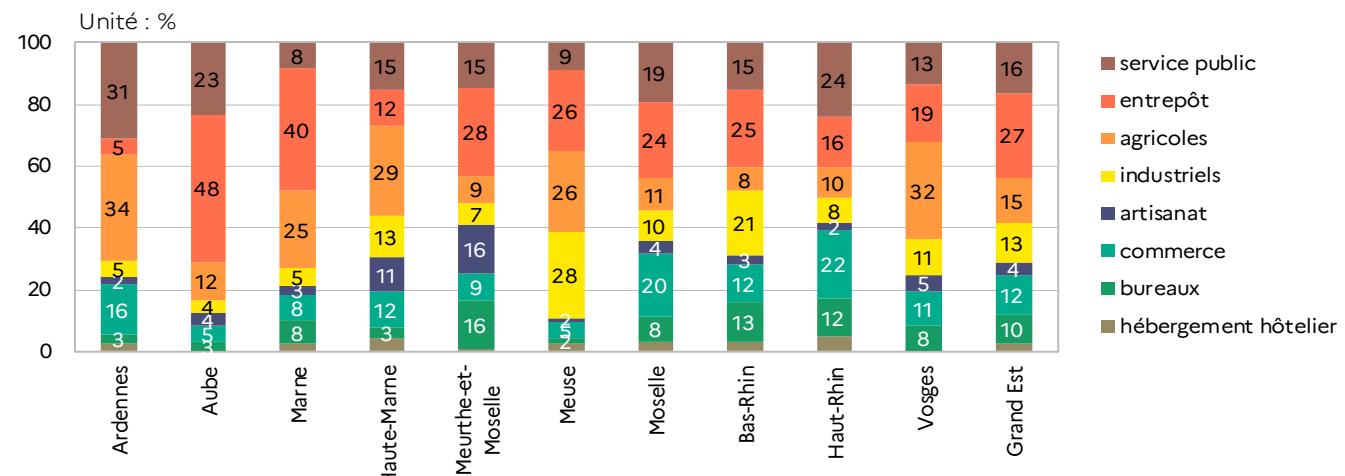
\*comparaison avec la même période de l'année précédente

### Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

**Mohamed Mekki**

Service connaissance et développement durable

## MÉTHODOLOGIE

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs du ministère de la transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal. Par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1er mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

### Avertissement

*Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.*